

La Commission Solidarité du CIE remercie les salariés pour leur participation à l'opération « livres solidaires » pour soutenir l'association Eau Vive.

Aujourd'hui la commission vous demande un dernier effort afin de pouvoir aider au maximum cette association dans leur projet de développement de l'accès à l'eau dans les villages africains.

La Commission Solidarité soutient principalement le PROJET KAYDARA.

**Ce projet a pour objectif que les villageois puissent vivre dans leur village d'une agriculture maîtrisable, adaptée, économe et durable, ainsi qu'arriver à protéger 30% des terres cultivables de la commune de Fimela. Pour cela des jeunes leaders sont formés pour dynamiser les villages de la commune.*

Aujourd'hui ce projet a déjà formé 20 jeunes agriculteurs, dont 15 qui se sont installés dans des exploitations différentes, 2 sont en cours d'installation et 3 continuent leur formation pour devenir formateur. Toutes les exploitations fonctionnent en agriculture BIO.

Poursuivons notre engagement pour continuer à la formation de jeunes agriculteurs et d'autres actions comme :

- ◆ l'alphabétisation et la formation des femmes pour la gestion des services d'eau,
- ◆ l'assistance pour l'amélioration de l'autonomie financière,
- ◆ la formation des enseignants à l'éducation civique et mobilisation des jeunes, le développement de fonds de crédit,
- ◆ l'accompagnement à la réalisation de micro-projets...

En parallèle, les populations sont accompagnées et sensibilisées aux enjeux de la démocratie et de la citoyenneté. Ainsi, elles seront en mesure de contribuer aux décisions qui impactent leurs conditions de vie.

Grâce à votre soutien, c'est possible!

OUI, JE VEUX AIDER EAU-VIVE

NomPrénom.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....

Société.....Lieu de travail.....

Pour 2018, je verse :

15€

20€

50€

Autres :

Si vous donnez	vous déduisez de vos impôts	cela ne vous coûte que
20,00 €	13,20 €	6,80 €
50,00 €	33,00 €	17,00 €

Je recevrai une attestation fiscale d'Eau Vive, pour dons aux oeuvres d'intérêt général, me permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % du montant des dons annuels. Le C.I.E. fera suivre votre don qui participera à l'action d'Eau Vive.